



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

AR09021DPMA

**ARRÊTÉ du 9 février 2009**

**Modifiant l'arrêté du 17 avril 2002 nommant les membres du comité des ressources vivantes de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) pour une durée de cinq ans.**

**Le ministre de l'agriculture et de la pêche**

VU le décret n 84-428 du 5 juin 1984 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer;

VU l'arrêté du 17 avril 2002, nommant les membres du comité des ressources vivantes de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

L'arrêté du ministre de l'agriculture et de la pêche en date du 17 avril 2002 nommant les membres du comité des ressources vivantes de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) pour une durée de cinq ans est modifié comme suit :

Sont nommés au titre des pêches maritimes : MM. Pierre-Georges Dachicourt, S. Larzabal, H. Autret, J-P. Carval, A. Dhellemmes, L. Blin;

Sont nommés au titre des cultures marines : MM. Dominique Duval, Goulven Brest, François Pastouris, Yves Le Borgne;

Au titre des industries connexes : M. Pierre Commere, Mme Christine Bodeau.

**Article 2**

La Directrice des pêches maritimes et de l'aquaculture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 9 février 2009

Pour le ministre de l'agriculture et de la pêche, par empêchement de  
la directrice des pêches maritimes et de l'aquaculture,  
Le directeur adjoint

L.LAISNÉ